



## CHSCT DES DDI du 4 juillet 2017

Monsieur le Président,



Premier CHSCT des DDI de ce nouveau gouvernement, et déjà de premiers sujets sur lesquels FO souhaite vous interpeller, vous faire part de ses doutes, de ses inquiétudes, voire même vous rappeler que FO n'est pas dupe !

A commencer par les sujets à l'ordre du jour ...

### **1- Le baromètre social**

Un **taux de participation** de l'ordre de **37 %**, taux pour lequel vous vous félicitez mais un taux obtenu à coups de grandes relances avec comme résultat :

- **plus de la moitié** des agents ont exprimé **leur pessimisme concernant l'avenir de leur qualité de vie au travail** (et ce n'est pas faute de vous le signaler dans ce contexte perpétuel de transferts de missions, de réduction d'effectifs, de refonte des corps, etc ...)
- ou encore **tout autant** qui considèrent que leur **plan de charge** est **inadapté**.

Un taux de participation à corrélérer ainsi aux résultats des dernières élections présidentielles et législatives, mais aussi à confronter à celui constaté à l'occasion des élections professionnelles de 2014... 80 % au sein des DDI ! **Une des premières conclusions** à tirer étant que **la mise en place d'un tel outil n'a pas vocation à contourner les instances de dialogue social**, ni l'expression des représentants du personnel ! Autant le dire ici, certains y pensent très fort...

FO attend la présentation ce jour de vos conclusions, des enseignements que vous allez en tirer et des actions envisagées, nonobstant les préconisations « politiques » faites par BVA, ce dont on peut d'ailleurs s'étonner !

Mais nous sommes déjà, hélas, **confortés dans les alertes** que nous vous avions lancées, notamment au sujet :



- du mal-être,
- des plans de charge,
- de la difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle,
- des problèmes de management de proximité,
- des difficultés croissantes pour les représentants des organisations syndicales

qui comme en démontrent certains résultats, sont un appui et une écoute pour les agents (jusqu'à 34 % des agents ayant répondu pour ce qui concerne l'avenir de leur DDI). Sauf qu'eux-mêmes subissent la pression implicite ou explicite de leur hiérarchie de répondre d'abord à leurs objectifs professionnels !

Autre exemple flagrant, le taux relatif au nombre de personnes déclarant être agressées verbalement des résultats qui montrent la rapide nécessité de la circulaire mise au vote ce jour.

Nous ne détaillerons pas davantage notre première analyse mais sachez que nous nous attacherons à décrypter vos résultats positifs en apparence, car effacés par des regroupements par grande région ou par DDI.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous vous demandons un retour détaillé par DDI et DDélégues de ces résultats.

**Nous avons des questions et des inquiétudes.  
Nous voulons des réponses adaptées.**

Autre sujet .. et là, Monsieur le Président, sachez une nouvelle fois, que nous ne sommes pas dupes !



## **2- Les subventions de restauration**

Dans un contexte de restriction budgétaire, vous lancez une expérimentation en Région Normandie sur la restauration pour – soit-disant – rajouter une aide aux aides ministérielles concernant les RIA/RA....

Des crédits « mesures nouvelles » sur le BOP 333.



**FO s'oppose à tout versement dans le BOP 333 qui aboutirait à une dilution des crédits d'action sociale au sein des crédits de fonctionnement** et ajouterait, à la dérive d'une action sociale servant de palliatif à la paupérisation des agents, une autre dérive : des crédits d'actions sociale qui serviraient de variable d'ajustement à la raréfaction des moyens de fonctionnement alloués aux services !

Mais, ces crédits dans l'immédiat sont réservés aux agents des DDI d'un même département ?

Que faites vous Monsieur le Président **des autres agents fonctionnaires d'Etat** qui fréquentent les RIA et RA ?

Que faites vous Monsieur le Président **pour les agents qui n'ont pas à leur disposition de RIA**, ou tout simplement de restaurant mais ou des conventions sont passées avec d'autres restaurants à gestion privée ??

Et pensez-vous que cela gommera les disparités constatées localement, et permettra un lissage du reste à charge de chaque agent ?

### **Nous avons besoin de réponses**

**Car comment pouvez-vous nous garantir une subvention complémentaire aux subventions ministérielles ?**

Et ce après l'annonce brutale, il y a quelques semaines, **d'une coupe budgétaire sur le budget d'action sociale... en appelant d'autres ?**

En effet, sous la pression, la DGAFP a informé, le jeudi 15 juin, aux syndicats de son montant pour le budget 2017 ..... Ce sont 6,5 millions d'euros supplémentaires qui vont être ponctionnés, s'ajoutant à des crédits déjà amputés par rapport à 2016.

D'ores et déjà **les prestations d'action sociale prévues ne pourront être assurées** : crèches, logements, aides à la première installation, aide au maintien à domicile (AMD), restauration collective, accès à la culture et aux loisirs...

**Tout cela remet en cause les politiques d'égalité hommes/femmes, d'aide aux familles et foyers les plus fragiles socialement, aux jeunes agents affrontant l'entrée dans la vie active, aux retraités face à la dépendance, aux conditions de vie des agents de la Fonction publique de l'État.**

Alors dans ce contexte, comment allez vous gérer, cette enveloppe :

⇒ **En diminuant les montants alloués aux agents d'autres services ?**

Pour exemple :

Comment expliquer le gel des aides constaté (et des crédits de médecine de préventions), lors du Comité Central d'Action Sociale du Ministère de Transition Écologique et Solidaire ?

Ne serait-ce pas encore une fois une expérimentation qui fera disparaître les aides ministérielles et qui ne laissera la place qu'à celle issue du BOP interministériel ?

Les recommandations du rapport IGF/IGA/IGAS « harmonisation de l'action sociale de proximité et effectivité médecine de prévention » sont maintenant connues de tous.

**Force Ouvrière a alerté qu'il y aurait des répercussions sur tous les agents et pas uniquement dans les DDI,** et sur le budget de l'action sociale ministérielle, une évaluation sommaire existe dans ce rapport sur ces répercussions sur les budgets interministériel et ministériel.

Pour Force Ouvrière, un constat : **ce sont encore les agents qui vont servir de variable d'ajustement à ces contraintes liées à l'équilibre des comptes publics**, dans leurs prestations, dans leurs avancements et leurs rémunérations.

**Les réformes se suivent et au cours de chacune d'entre-elles, nous ne cessons de dénoncer leurs conséquences néfastes sur la vie professionnelle et familiale de l'ensemble des agents.**

Mais qu'en est-il de cette articulation vie professionnelle et familiale, quand aucun effort n'est fait pour l'intégrer ?

Les cadres intermédiaires dans les DDI se trouvent confrontés à une évolution plus que négative avec l'apparition de situations délicates qui conduisent au développement de stress, d'épuisement professionnel ou de burn-out.

**D'autres points subsistent encore**, sur lesquels nous ne baisserons pas la garde, ils figurent sur la feuille de route du CHSCT :

- le télétravail, et notamment l'interprétation très disparate des textes  
*oui, Monsieur le Président, chaque direction y va de son application très restrictive en invoquant toutes sortes de motifs y compris les surcoûts pour les structures.*
- la médecine de prévention ;
- les travailleurs handicapés et l'accessibilité ;
- le traitement des accidents du travail ;
- le fonctionnement des Comités Médicaux et Commissions de réforme ;

Monsieur le Président, les attentes de Force Ouvrière dans les domaines Hygiène Santé et sécurité restent encore nombreuses et dans l'attente de vos réponses et prise de positions.

Nous vous remercions de votre attention,

Les représentants FO

Fédération de l'Administration Générale de l'État – [contact@fagefo.fr](mailto:contact@fagefo.fr)

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fneclf@fo-fneclf.fr](mailto:fneclf@fo-fneclf.fr)

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@feets-fo.fr](mailto:contact@feets-fo.fr)

Fédération des Finances – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris